

ODOMAG

Toute l'actualité de la ville d'ODOMEZ

Il fait bon vivre à Odomez.

Au sommaire

L'édito du maire

Les cérémonies

Les travaux de la Haute ville

Le centre bourg

Juin 2023

Suivez toute l'actualité de la ville en nous rejoignant sur notre page Facebook: [ville d'ODOMEZ](#)



L'édito du maire

Odomeziennes, Odomeziens,

Enfin, nous pouvons nous retrouver. Enfin, nous pouvons partager. Enfin, nous pouvons vivre. Après deux années passées sous le signe des restrictions sanitaires, nous avons la possibilité de remettre en place nos fêtes et événements qui nous sont si chers. Revoir des choses simples comme vos sourires non masqués réchauffe nos cœurs.

La crise énergétique nous a frappé comme les autres communes, certains postes de dépenses ont été multipliés par trois en quelques mois. Malgré cela, nous avons tenu à ne pas augmenter, une année de plus, les taxes locales. En parallèle, nous menons des études pour remplacer l'éclairage public et optimiser la consommation énergétique des bâtiments publics.

Du côté des travaux, la rénovation de la rue de la haute ville est maintenant terminée, les riverains ont pu se réapproprier les trottoirs et la voirie. Je tiens à vous remercier pour votre patience et votre compréhension tout au long d'un chantier qui a duré plusieurs mois. Nous sommes maintenant tournés vers le nouveau chantier du « centre bourg ». Nous avons travaillé activement avec notre partenaire Valenciennes Métropole pour pouvoir commencer les travaux le plus rapidement possible.

Pour terminer, je m'associe au conseil municipal pour vous souhaiter de bonnes et heureuses vacances sous le signe de la fête et de la détente. Prenez soin de vous et de vos proches.

Chaleureusement,

J.Girondon



Directeur de la Publication: GIRONDON Joël Rédacteur en chef : Varlez Rudy Photos : Varlez Rudy

Impression : mairie d'Odomez Contact: 570 rue Pierre Delcourt 59970 Odomez

Tirage : 400 exemplaires Dépôt légal : 1er semestre 2005

Edition: Commission information





Votre nouveau site internet odomez.fr est disponible!

Odomez ACCUEIL ACTUALITES MAIRIE SERVICES VIVRE A ODOMEZ

Il fait bon vivre à Odomez.

Bienvenue sur le site de notre agréable commune d'Odomez. Vous y trouverez les informations utiles, les actualités et bien d'autres services.

Le mot du maire | Agenda | Location salle des fêtes

Suivez la commune !

- Education, enfance
 - L'école Léon Paul Boisseau : Une structure à taille humaine**
- Publié sur Facebook
 - RESTEZ AU FRAIS
 - La chaleur est au rendez-vous. Prenez soin de vous.

Vous vous posez une question sur:

- ✓ L'école
- ✓ Les pièces d'identité
- ✓ La location de salle
- ✓ La cantine
- ✓ La garderie
- ✓ L'histoire de la commune
- ✓ Les informations en temps réel
- ✓ La météo
- ✓ Comment nous contacter

Une seule Adresse : <https://odomez.fr>

Location salle des fêtes

Une salle des fêtes polyvalente

Cette salle vous permettra de réaliser toutes vos réceptions avec...

Présentation de la salle

La salle des fêtes est située au 1125, rue Pierre Delcourt. Les voitures seront garées sur le parking de la place Mouli situé à quelques dizaines de mètres de la salle. A l'intérieur, en toute tranquillité et sécurité, grâce à un espace planté de pelouse complètement fermé. Une grande porte ouverte sur le jardin et les marchandises à proximité de la cuisine. La grande salle permet d'accueillir 120 personnes au maximum. La location comprend utilisation de la cuisine, verrière. Le montant de la location est de 320 euros pour le weekend. Pour la réservation de la salle, une demande écrite doit être impérativement adressée au maire, en indiquant la date, le type de manifestation. Aucune réservation par téléphone ne sera acceptée.

Les Associations

- Gym Tonic
- Odomez au faite
- Créations et loisirs
- Les équipements

Les services municipaux

- Actes d'état civil
- Extrait de casier judiciaire
- Recensement militaire
- Pièce d'identité
- Autorisation de sortie de territoire
- Déclaration de naissances
- Déclaration de décès
- Inscription listes électorales
- Permis de construire





Fêtes de fin d'année

Cette année encore, l'esprit de Noël a flotté au dessus de Odoméz.

La mairie a distribué une coquille fraîche et des oranges aux enfants de l'école.

✔ L'école a organisé une magnifique chorale. Les enfants ont présenté des chants de Noël et les tubes qui ont égrainé 2022. Les Parents ont récompensé cette investissement par ne nombreux applaudissements.

✔ L'association de l'école a confectionné un chaleureux marché de Noël constitué d'une grande variété de fleurs et de décorations.

✔ Le CCAS a procédé à la distribution des 150 « colis des anciens ». Au programme cette année, une brioche, des oranges et une carte cadeau de 45 euros.

✔ L'association « créations et loisirs » a organisé un marché de Noël dans la salle des associations de la commune. Cet événement a permis aux membres de présenter leurs créations pour décorer vos intérieurs. Nous les remercions pour leur implication dans la vie de la commune.





Les maisons fleuries

En 2023, nous renouvelons le concours des maisons et balcons fleuris. Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune. Son but est de valoriser les initiatives privées de fleurissement car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaire aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine. Lors de son passage, le jury sera invité à apprécier les efforts réalisés par les habitants pour le fleurissement et l'aménagement végétal de leur propriété, de leurs balcons, fenêtres, terrasses contribuant ainsi à l'embellissement de la ville.

Il prend en compte :

- ✓ La qualité et la propreté.
- ✓ L'harmonie de l'ensemble.
- ✓ L'originalité de la composition.
- ✓ La diversité des végétaux.
- ✓ Le respect de l'environnement (récupération des eaux de pluie).
- ✓ La contribution au fleurissement collectif



L'inscription s'effectue en mairie où il vous sera demandé votre Nom, Prénom, adresse et numéros de téléphone afin de vous communiquer la date exacte du passage en mairie. L'inscription est possible jusqu'au 15 juin 2023. Les récompenses seront attribuées lors d'une cérémonie de remise des prix du concours.

LA GALAXIE DU TRI S'AGRANDIT



Tous les emballages et papiers se trient dans votre bac de tri sélectif



Tous les emballages en plastique



Tous les emballages en carton et les papiers



Tous les emballages en métal

+ NOUVEAUX EMBALLAGES



Emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes, films, tubes, sachets ...), petit aluminium, barquettes polystyrène, classeurs ...

>> **Bien les vider, inutile de les laver, non imbriqués et sans sac**

Déchets toujours interdits :

Objets et jouets en plastique, brosses à dents, seaux en plastique ...



CITEO

Valenciennes Métropole

JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE

Commune	Tri - OM	Déchets verts
Anzin	Jeudi	Lundi
Artres	Vendredi	Mardi
Aubry-du-Hainaut	Jeudi	Lundi
Aulnoy-lez-Valenciennes	Vendredi	Mardi
Beuvrages	Jeudi	Lundi
Bruay-sur-l'Escaut	Jeudi	Lundi
Condé-sur-l'Escaut	Lundi	Jeudi
Crespin	Mercredi	Lundi
Curgies	Vendredi	Mercredi
Estreux	Mercredi	Mercredi
Famars	Vendredi	Mardi
Fresnes-sur-Escaut	Mercredi	Lundi
Hergnies	Lundi	Jeudi
Maing	Vendredi	Mardi
Marly	Vendredi	Mardi
Monchaux-sur-Ecaillon	Vendredi	Mardi
Odomez	Lundi	Lundi

Commune	Tri - OM	Déchets verts
Onnaing	Mercredi	Jeudi
Petite-Forêt	Jeudi	Lundi
Préseau	Vendredi	Mardi
Prouvy	Mardi	Mardi
Quarouble	Lundi	Mercredi
Quérénaing	Vendredi	Mardi
Quiévreachain	Mercredi	Jeudi
Rombies et Marchipont	Mercredi	Jeudi
Rouvignies	Mardi	Mardi
Saint-Aybert	Lundi	Lundi
Saint-Saulve	Mercredi	Mercredi
Saultain	Vendredi	Mercredi
Sebourg	Mardi	Jeudi
Thivencelle	Lundi	Lundi
Valenciennes	Mardi	Mercredi
Verchain-Maugré	Vendredi	Mardi
Vicq	Lundi	Jeudi
Vieux-Condé	Lundi	Jeudi

UNIQUEMENT POUR PRÉSEAU Collecte OM : tous les 15 jours Collecte TRI : toutes les semaines

RATTRAPAGE DES JOURS FÉRIÉS

OM / TRI	DÉCHETS VERTS
1 ^{er} mai → 29 avril 25 décembre → 23 décembre	1 ^{er} mai → 28 avril
14 juillet → 15 juillet 1 ^{er} janvier 2024 → 30 décembre 2023	

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Hors période de collecte, les déchets peuvent être soit compostés soit déposés en déchèteries

Mois	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Avril						1	2
Mai							
Juin							
Juillet							
Août							
Septembre							
Octobre							
Novembre							

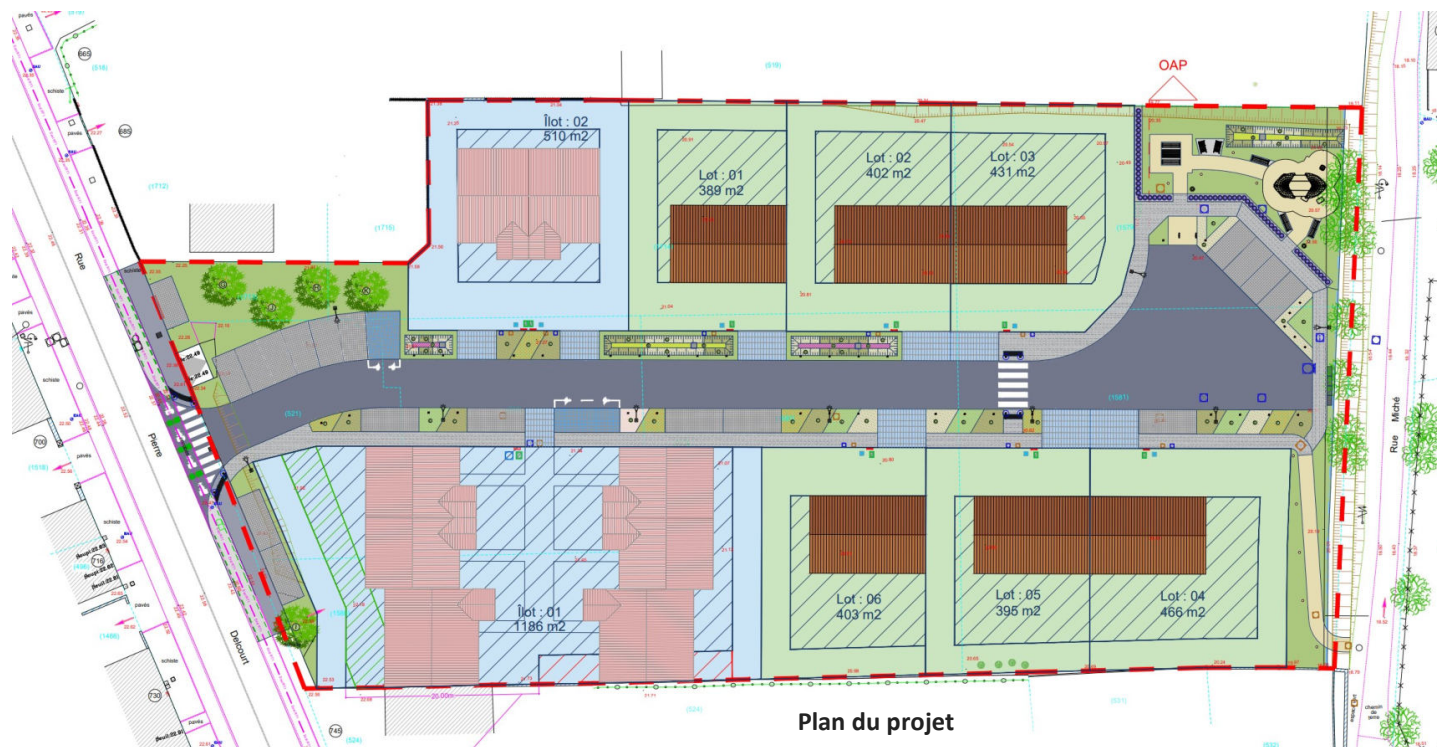




Le projet de centre bourg avance

Comme annoncé lors du numéro précédent, les travaux du centre bourg ont commencé. L'entreprise TCL réalise actuellement la première phase du chantier. Cette partie consiste à réaliser un bassin souterrain de récupération des eaux de pluies. Cette structure permet une restitution progressive des eaux de ruissellement dans le milieu naturel et ainsi éviter les inondations en contre bas. Ils réaliseront également l'implantation des réseaux (eau, électricité, téléphone,...). Ils construiront la route sans le tapis de finition. La seconde phase sera consacrée à la construction de 8 logements pour les personnes à mobilité réduite de type « béguinage » et 6 lots libres de constructeurs. Enfin, la troisième et dernière phase sera dédiée à la finition et aménagement de la route et des trottoirs. Un équipement sportif d'extérieur sera mis à votre disposition ainsi que des éléments de convivialités (bancs, transats et table de pique-nique). Un départ de randonnée sera aménagé pour rejoindre directement les bords de l'Escaut.

Le coût total de l'opération est chiffré à 1 085 156€. Une fois toutes les aides extérieures et la part de 50% du reste à charge déduite de Valenciennes Métropole, la commune aura à supporter une enveloppe d'environ 385 618€. En sachant que nous avons déjà versé 124 450€. Nous avons demandé d'échelonner le reste de la sommes sur 3 ans soit 87 056€ chaque année. Il s'agira d'un investissement sur fonds propres déjà budgétisés par la commune.





GUIDE PRATIQUE: Les droits et devoirs d'un propriétaire riverain d'un cours d'eau



embâcle

Les droits

Le droit d'usage

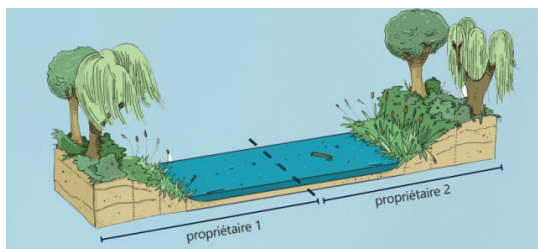
Vous pouvez utiliser l'eau pour votre usage propre domestique ou l'abreuvement des animaux dès lors que vous la restituez au cours d'eau en quantité et en qualité suffisantes pour l'usage des autres riverains. Mais ce droit est réglementé. Le prélèvement doit être exclusivement consacré à un usage domestique et doit être inférieur ou égal à 1 000 m³ par an qu'il soit effectué au moyen d'une seule ou de plusieurs installations après autorisation. Un débit minimum doit toujours être laissé dans le cours d'eau pour assurer les usages en aval et la pérennité du milieu aquatique. En période de sécheresse, le prélèvement peut être limité ou interdit par arrêté préfectoral.

Le droit de pêche

Le propriétaire riverain bénéficie d'un droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation

Le droit de clore son terrain

Le propriétaire riverain a le droit de clore son terrain dès lors que cela ne perturbe pas l'écoulement des eaux et ne favorise pas la présence d'embâcles.



Les devoirs

L'entretien régulier, qu'est-ce que c'est ?

L'entretien régulier, précisé par le Code de l'environnement, correspond à :

- ◆ l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non
- ◆ l'élagage de la végétation des rives

Quels objectifs ?

L'objectif de l'entretien régulier est de permettre le libre écoulement des eaux tout en maintenant une qualité écologique du cours d'eau et de ses abords.

En règle générale, il faut enlever les embâcles qui :

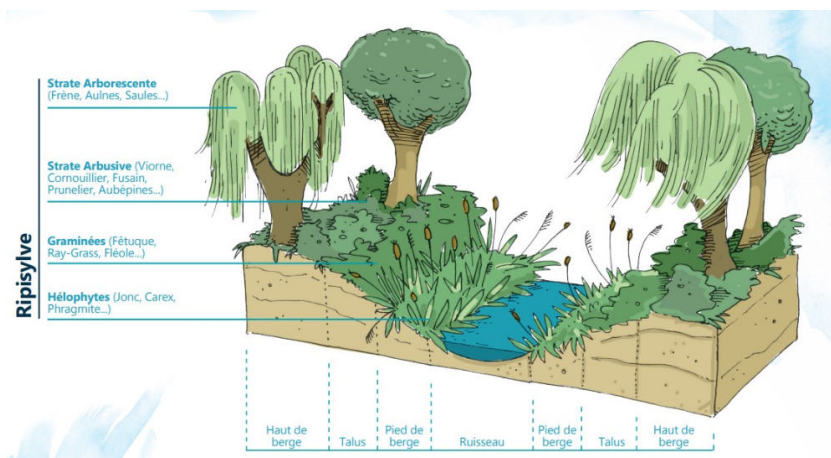
- ◆ obstruent totalement le lit du cours d'eau et forment des barrages
- ◆ ralentissent le courant et favorisent l'envasement sur un linéaire important
- ◆ peuvent avoir des conséquences sur les ouvrages (ponts, ouvrages hydrauliques, ...)
- ◆ provoquent d'importantes érosions, créant un danger pour les biens ou les personnes.

L'élagage des branches basses de la ripisylve a pour objectif de ne pas freiner l'écoulement des eaux mais aussi d'apporter de la lumière au niveau du cours d'eau.

Qui effectue l'entretien régulier ?

Le propriétaire riverain est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau.

Cet entretien, s'il est fait régulièrement, suffit dans la plupart des cas à assurer le libre écoulement des eaux sans perturber le milieu naturel.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur:

<https://www.nord.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Guide-pratique-a-l-usage-des-proprietaires-riverains-de-cours-d-eau>





Travaux de la Haute ville

Le programme de rénovation de la rue de la Haute ville a commencé le 15 novembre 2021 est maintenant terminé. Les riverains ont pu se réapproprier les trottoirs et la voirie. Nous tenions à vous remercier pour votre patience et votre compréhension tout au long d'un chantier qui a duré plusieurs mois. Comme vous le savez ces travaux ont permis de réhabiliter la rue de la haute ville en rénovant les trottoirs, la voirie. Côté budget, nous avons initialement prévu une enveloppe de 734 223 euros. Le coût finale des travaux est de 670 994 euros TTC. Cette somme a été largement subventionnée par l'Etat (111 832 euros), Valenciennes Métropole (155 050 euros) les amendes de polices (53 450 euros). Nous sommes dans l'attente de la subvention du Nord (environ 49 000 euros). L'année prochaine la TVA nous sera remboursé (110 069 euros). La commune aura à supporter sur fonds propres une enveloppe d'environ 191 593€ sur ce projet.



Un Départ à la retraite

Notre secrétaire de mairie Odile Disant à fait valoir son droit à une retraite bien méritée en septembre 2022. Toutes ces années où nous avons pu profiter de sa bonne humeur et de son professionnalisme resterons

gravés dans nos mémoires. Elle laisse derrière elle un grand vide. Monsieur le maire et le conseil municipal lui souhaitons une longue et joyeuse retraite.



Une nouvelle arrivante

Pour reprendre le poste laissé vacant par notre jeune retraitée, nous avons passé beaucoup d'annonces et nous avons longtemps cherché la perle rare. Nous sommes très heureux de vous présenter Sylvia Lazzarano. Son sens du service, son professionnalisme et sa bonne humeur communicative sont à votre disposition depuis fin mars. Nous lui souhaitons réussite professionnelle. Nous comptons sur vous pour lui réserver un accueil chaleureux.





Cérémonie de 11 novembre 2022

Après 4 années de batailles sanglantes, le 11 novembre 1918, très exactement à 5h15, l'Armistice fut signée par les représentants des Alliés (France, Russie, Royaume-Uni, États-Unis) ainsi que ceux de l'armée allemande. Cet événement mettra fin à la première guerre mondiale. Nous nous sommes réunis afin de rendre hommage aux combattants morts pour la France.



Les enfants de l'école ont déposé une gerbe sur chaque sépulture de nos soldats ainsi que sur le monument aux morts. Monsieur le maire a rendu hommage en rappelant les engagements de nos militaires dans les différents conflits mondiaux. Enfin des enfants ont lu sur le monument les noms des combattants tombés pour la France.



La chasse aux œufs

Pour la période de Pâques, la poule d'Odomez a caché des confiseries dans les pelouses de l'école. Une bonne occasion pour nos jeunes enfants de les chercher lors d'une chasse aux œufs. Pas la peine de préciser qu'ils ont tous été trouvés en quelques minutes. La commune a offert à chaque enfant de l'école un lot de chocolats.



Cérémonie du 8 mai 2023

Le 8 mai 2023 c'est tenu la cérémonie anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale par les alliés. L'occasion est retenue pour rendre hommage à tous ces soldats et civils morts pour la France. Nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Nous nous sommes réunis afin de déposer une gerbe devant le monument aux morts de la commune. Ensuite une minute de silence a été observée par l'assemblée. Enfin, Monsieur le Maire a lu le discours officiel.



MON
ESPACE
SANTÉ

MON DOSSIER MÉDICAL. MA MESSAGERIE SANTÉ.
MON AGENDA MÉDICAL. MES APPLIS.
VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ





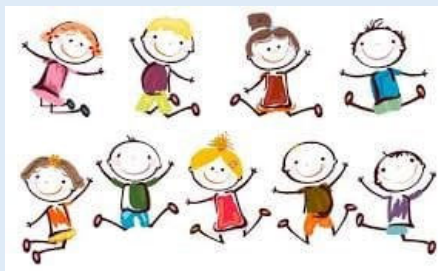
Entretien du cours d'eau du long Hery

Des travaux d'engergures ont eu lieu sur Long Hery. Il s'agit d'un cours d'eau qui longe l'Escaut de la cité Kuhlmann jusqu'à Bruille Saint Amand. Il draine une partie des eaux de pluies de la commune. Afin d'éviter un phénomène d'inondation lors d'événements pluvieux. Nous avons, avec Valenciennes Métropole, organisé des travaux de nettoyage de ce cours d'eau. La société HYDRAM est intervenue du 20 mars au 07 avril 2023. Il s'agit d'une intervention exceptionnelle financée intégralement par Valenciennes Métropole. Nous vous rappelons qu'un propriétaire de cours d'eau est dans l'obligation d'entretenir ce dernier. Un débroussaillage par an est souvent suffisant pour garantir le bon écoulement des eaux.



Participation aux frais de centre de loisirs

Le CCAS d'Odomez vous rembourse 50% des frais de centre de loisirs pour vos enfants! Pour profiter de cette aide, nous vous invitons à déposer en mairie:



- ✓ Une facture du centre de loisirs de votre choix prouvant que vous avez bénéficié du service en tarif externe.
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois prouvant votre domiciliation sur le territoire d'Odomez.
- ✓ Un RIB pour réaliser le virement sur votre compte bancaire.



L'association « Créations et loisirs » présente :

LE 7^{ème} SALON DES ARTS CREATIFS D'ODOMEZ

Le samedi 17 juin 2023

10h à 18h

Salle des fêtes

Rue Pierre Delcourt

Un magnifique panier garni à remporter 1euro la case

LES REALISATIONS D'ARTISANS...

Les travaux du club : réalisations d'objets en matières recyclées pour votre jardin ou votre intérieur. Pour vous faire plaisir ou faire plaisir

Evelyne Maroué (1-2-3 Soleil) : Créatrice de bijoux

Liliane Kaminski (ELKA) : Peintre-Soie-Céramique-Bois-Verre

J-F Kaminski : Modéliste et Impression 3D

Marie-Christine Krozinski : Broderies et Canevas

Christophe Raoul : Décoration artisanale en bois naturel

.....

Nous avons le plaisir de vous inviter pour fêter ensemble la fête nationale.

Rendez-vous le 08 juillet 2023 de 20h à 00h

Place Joseph Moui

Au programme de cette soirée :

- Soirée dansante
- Spectacle pyrotechnique
- buvette

Les commerçants d'Odomez s'occupent de la restauration sur place.

Il fait bon vivre à Odomez.





Tondre oui! ... Mais à quelle heure?

La Commune d'Odomez peut se targuer d'avoir des habitants qui entretiennent leur jardin. Nous vous félicitons pour cet embellissement régulier de vos espaces verts et de vos maisons. Mais, il y a une réglementation sur les horaires d'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, ou scies mécaniques etc.... Pour vous aider à respecter les règles en vigueur par l'arrêté du 30 juin 2009, voici un rappel des horaires autorisés. En dehors de ces plages, l'utilisation de ces appareils est interdite.



Horaires d'utilisation

Jour	Matin	Après midi
Lundi	8h30 -12h00	14h30 -20h00
Mardi	8h30 -12h00	14h30 -20h00
Mercredi	8h30 -12h00	14h30 -20h00
Jeudi	8h30 -12h00	14h30 -20h00
Vendredi	8h30 -12h00	14h30 -20h00
Samedi	8h30 -12h00	14h30 -20h00
Dimanche	10h00 – 12h00	

30 millions d'amis



Nos amis les bêtes sont nombreux sur le territoire d'Odomez. Pour que la vie en collectivité se passe bien au quotidien, il y a un certain nombre de règles à respecter. Entre autre, il est interdit de laisser vagabonder les animaux domestiques sur les voies et espaces publics. Ceux-ci doivent être tenus en laisse. Nous vous demandons donc de ne pas laisser vos animaux sans surveillance.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces publics, les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur la voie publique, y compris dans les caniveaux.

À PLUSIEURS ON EST FORT CONTRE LE HARCELEMENT

NON AU HARCELEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr - #NonAuHarcelement

3020 Service & appel gratuits *

* Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

